

# Compte-rendu du conseil d'administration du 28 juin 2016

Présents :

- Administrateurs : ABDILLAHY Yacin, CHIROL Agnès, CHOBLET Cécile, DIVET Hervé, LAMBERT Hélène, LEBORGNE Marie-Claude, LE GUEN Danielle, MESLE Bernard, OHEIX Françoise.
- Directeur : GRATTON Cédric
- Représentante des salariés : PANCHOUT Anna

Absents excusés (administrateurs) : ALLAIN Annick, ARMANT Dominique, CHAILLEUX Françoise, LE POLLOTEC Colette, NORMANT Monique.

## **Point financier**

Plusieurs subventions bien que notifiées (certaines depuis février!) n'ont toujours pas été versées. Il rest à percevoir 274 000 € pour l'exercice 2016. Il reste en caisse 8000 € (plus 7000 € de réserves). Le coût salarial mensuel (salaires + cotisations sociales) est de 25 000 €. Il est donc impératif que des rentrées d'argent s'effectuent rapidement pour assurer les salaires de juillet et août. Un courrier va donc être adressé aux financeurs pour souligner la gravité de la situation.

On peut remarquer qu'au fil des années les versements sont de plus en plus tardifs (ainsi le CHU a versé début juin 2016 le reliquat de 2015 ; la convention stipulant pourtant que les versements doivent être trimestriels) ce qui met en péril notre situation financière.

## **Congés d'été**

Pour les langues les plus demandées, une permanence est assurée.

Pôle administratif : Aminata sera seule du 8 au 22 août

## **Bilan de l'assemblée générale**

Positif : il y a eu plus de débat que les années précédentes et quelques nouvelles têtes (médecins, sages-femmes)

Manque de formalisation de l'intervention de Mme BELIN de l'hôpital de SAINT-NAZAIRE.

Souhait qu'il y ait des témoignages de bénéficiaires des actions de l'association.

Peu de monde extérieur au CA et aux salariés depuis quelques années en particulier absence de travailleurs sociaux.

Pistes de réflexion pour 2017: séparer l'assemblée générale et le thème de débat qui pourrait faire l'objet d'une soirée à part entière et peut-être plus mobiliser les adhérents et sympathisants.

Problème de la configuration de la salle qui ne se prête pas aux échanges.

## **Election du bureau 2016/2017**

Sont candidats :

1. Cécile CHOBLET
2. Marie-Claude LEBORGNE
3. Hélène LAMBERT
4. Bernard MESLE
5. Danielle LE GUEN
6. Hervé DIVET
7. Annick ALLAIN
8. Françoise CHAILLEUX
9. Monique NORMANT
10. Dominique ARMANT
11. Colette LE POLLOTEC

Ils sont élus à l'unanimité par 10 voix sur 10. Les 5 derniers, absents, devront confirmer leur candidature pour établir la composition définitive du bureau 2016/2017.

## **Commissions**

1. Ressources Humaines (RH) : Hervé DIVET, Marie-Claude LEBORGNE, Annick ALLAIN
2. Education : Cécile CHOBLET, Agnès CHIROL, Hélène LAMBERT
3. Événementiel : Yacin ABDILLAHI
4. Santé : Françoise OHEIX, Hélène LAMBERT, Danielle LE GUEN, Colette LE POLLOTEC, Christiane MARIAUX, Dominique ARMANT, Bernard MESLE
5. Actions Collectives : Françoise CHAILLEUX, Hélène LAMBERT, Bernard MESLE.

Discussion sur le fonctionnement des commissions, leur représentation au bureau et de la communication aux membres du CA et de l'équipe salariée. Depuis quelque temps un classeur contenant les compte-rendus des réunions des commissions santé et actions collectives est consultable ; à étendre aux autres commissions.

Souhait que chaque commission présente au CA ses objectifs pour l'année.

## **Statut associatif et mission de service public**

Le problème des relations/évolutions entre militantisme et professionnalisme se pose en permanence. L'association en tant qu'employeur répond-elle avec suffisamment de réactivité aux demandes/besoins des salariés : formations, contrats de travail, application de l'accord d'entreprise. Le statut associatif est-il un handicap ou un avantage ? Comment l'association se situe-t-elle dans le tissu associatif nantais autour des migrants ? Le militantisme se dilue-t-il dans la gestion au quotidien ?

La demande de reconnaissance d'utilité publique de l'ASAMLA a été évoquée.

## **Président, trésorière**

Hervé DIVET a été élu président de l'ASAMLA par 8 voix sur 9 (une abstention)

Marie-Claude LEBORGNE a été élue trésorière par 9 voix sur 9.

## **Calendrier**

- Bureau lundi 4 juillet à 12h30 au restaurant KUSADASI rue Armand Brossard (tout-le-monde connaît!)
- Conseil d'Administration le mardi 27 septembre de 18h30 à 20h30
- Commission éducation le mercredi 7 septembre à 11h30
- Commission santé le vendredi 16 septembre de 9h30 à 11h.

Compte-rendu par le secrétaire par intérim Bernard MESLE